

RCS : ANGOULEME

Code greffe : 1601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2009 B 00302

Numéro SIREN : 513 713 016

Nom ou dénomination : ALMASA

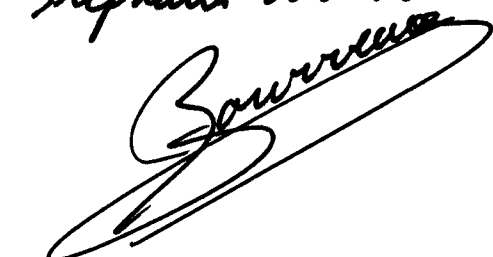
Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2023 sous le numéro de dépôt 3315

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 JANVIER 2023

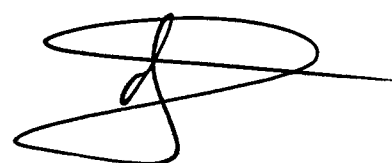
GROUPE ALMASA

Certifiés conformes par les Cogérants

Stéphane BOUPRET.

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Boupret'.

Patrick Lameau

A stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Lameau'.

Groupe ALMASA

Comptes consolidés
Exercice clos le
31/01/2023

Ce document contient 35 pages

Sommaire général

Rapport de l'expert-comptable	3
Bilan consolidé	4
Compte de résultat consolidé	5
Tableau des flux de trésorerie	6
Variation des capitaux propres consolidés	7
Annexe aux comptes consolidés	8

Tous les montants sont exprimés en Euros

Rapport de l'expert-comptable

Conformément aux termes de notre lettre de mission nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons contractuellement définies :

L'objectif principal de notre mission est d'établir les états financiers consolidés de votre groupe pour l'exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023. Elle comporte les étapes suivantes :

- Une assistance à la mise en place du process de consolidation.
- L'établissement des comptes consolidés proprement dits (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexes).

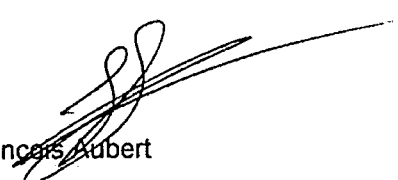
Ils comportent 35 pages et se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan consolidé	21 806 366	EUR
Chiffre d'affaires	57 771 234	EUR
Résultat net comptable (part du groupe)	441 069	EUR

Les travaux que nous avons mis en œuvre dans le cadre de cette mission ne constituent ni un audit, ni un examen limité ; en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion sur les comptes de votre entité qui sont joints au présent rapport.

Fait à La Roche sur Yon, le 15 mai 2023

KPMG Entreprises
Département de KPMG SA


François Aubert

Diplômé d'expertise comptable

Accrédité consolidation


Matthieu Picherit
Expert-comptable Associé

Bilan consolidé

Actif

Montants en €	Note n°	2022.01	2023.01
Immobilisations incorporelles	4.1	7 918 347	7 918 328
- Dont écarts d'acquisition	4.1.1	7 918 028	7 918 028
Immobilisations corporelles	4.2	4 660 470	4 950 911
Immobilisations financières	4.3	680 932	689 499
Total actif immobilisé		13 259 749	13 558 738
Stocks et en-cours	4.4	3 026 150	3 053 885
Créances clients et comptes rattachés	4.5	95 226	158 850
Autres créances et comptes de régularisation	4.7	1 095 284	879 989
Disponibilités et VMP	4.7	3 182 419	4 154 904
Total actif circulant		7 399 079	8 247 628
Total actif		20 658 828	21 806 366

Passif

Montants en €	Note n°	2022.01	2023.01
Capital	4.8	2 700 000	2 700 000
Réserves consolidées		2 335 553	2 412 846
Résultat de l'exercice		327 295	441 069
Capitaux propres part du groupe		5 362 848	5 553 915
Intérêts minoritaires		4 110 573	3 998 319
Capitaux propres totaux		9 473 421	9 552 234
Ecart d'acquisition négatif		-	-
Provisions pour risques et charges		-	-
Provisions	4.9	-	-
Emprunts et dettes financières	4.10	4 542 943	4 353 211
Dettes fournisseurs	4.11	3 393 154	3 552 132
Autres dettes et comptes de régularisation	4.11	3 249 310	4 348 789
Total des dettes		11 185 407	12 254 132

Compte de résultat consolidé

Montants en €	Note n°	2022.01	2023.01
Chiffre d'affaires	5.1	52 470 234	57 771 234
Autres produits d'exploitation	5.2	259 533	327 899
Total des produits d'exploitation		52 729 767	58 099 133
Achats consommés MP et marchandises		(40 587 465)	(45 310 118)
Charges externes		(4 652 972)	(4 929 505)
Charges de personnel	5.3	(4 611 222)	(4 744 020)
Impôts et taxes		(530 408)	(543 923)
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.4	(920 979)	(991 193)
Autres charges d'exploitation		(35 282)	(14 098)
Total charges d'exploitation		(51 338 328)	(56 532 857)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		1 391 439	1 566 276
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition		-	-
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		1 391 439	1 566 276
Produits financiers		2 334	45 542
Charges financières		(51 898)	(138 368)
Résultat financier	5.5	(49 564)	(92 826)
Charges et produits exceptionnels	5.6	39 514	(16 351)
Impôt sur les résultats	6	(339 684)	(331 776)
Résultat net des entreprises intégrées		1 041 705	1 125 323
Résultat des sociétés mises en équivalence		-	-
Equilibre du compte de résultat		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 041 705	1 125 324
Intérêts minoritaires		714 410	684 255
Résultat net (part du groupe)		327 295	441 069

Tableau des flux de trésorerie

Montants en €	2022.01	2023.01
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES	1 041 703	1 125 323
Dotations et reprises sur amortissements et provisions	899 566	981 610
Plus et moins values de cession	(39 119)	1 756
- Impôts différés	34 614	(17 468)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 936 764	2 091 221
Variation des stocks	(201 470)	(27 735)
Variations créances clients et autres débiteurs	(322 692)	162 928
Variations provisions clients et autres débiteurs	17 264	6 211
Variations des fournisseurs et autres créditeurs	482 355	1 152 508
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	(24 543)	1 293 912
Flux net de trésorerie lié à l'activité	1 912 221	3 385 133
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations (hors crédit-bail)	(1 204 686)	(1 191 288)
Cessions, réductions d'immobilisations	187 493	14 881
Incidences des variations de périmètre s/tréso.	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(1 017 193)	(1 176 407)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	(132 720)	(250 001)
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires	(844 392)	(796 508)
Emission d'emprunt	195 363	1 015 545
Remboursements d'emprunts	(703 741)	(1 206 608)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(1 485 490)	(1 237 572)
VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE	(590 462)	971 154
Trésorerie d'ouverture	3 763 681	3 173 219
Disponibilités et VMP	3 182 419	4 154 904
Découverts bancaires	9 200	10 531
Trésorerie de clôture	3 173 219	4 144 373

Variation des capitaux propres consolidés

Montants en €	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Part du groupe	Intérêts minoritaires	CAPITAUX PROPRES
Situation 2020.12	700 000		3 916 175	552 097	5 168 272	4 240 555	9 408 827
Affectation Résultat			552 097	(552 097)	-	-	-
Dividendes			(132 720)		(132 720)	(844 392)	(977 112)
Variation de capital de l'entreprise consolidante	2 000 000		(2 000 000)		-	-	-
Résultat période				327 295	327 295	714 410	1 041 705
Autres mouvements			1		1		1
Situation 2022.01	2 700 000	-	2 335 553	327 295	5 362 848	4 110 573	9 473 421
Affectation Résultat			327 295	(327 295)	-	-	-
Dividendes			(250 000)		(250 000)	(796 510)	(1 046 510)
Résultat période				441 069	441 069	684 255	1 125 324
Autres mouvements			(2)		(2)	1	(2)
Situation 2023.01	2 700 000	-	2 412 846	441 069	5 553 915	3 998 319	9 552 234

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en Euros

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	11
1.1.	Événements principaux	11
2.	Activité(s) et périmètre	12
2.1.	Activité(s)	12
2.2.	Organigramme au 31 janvier 2023	12
2.3.	Entités consolidées	12
2.4.	Entités exclues du périmètre de consolidation	13
2.5.	Variations de périmètre	14
2.5.1.	Entrées de périmètre	14
2.5.2.	Sorties de périmètre	14
2.5.3.	Restructurations internes	14
2.6.	Changements de méthodes de consolidation	14
2.7.	Acquisitions ou cessions de participations post-clôture	14
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	15
3.1.	Référentiel comptable	15
3.2.	Modalités de consolidation	15
3.2.1.	Méthodes de consolidation	15
3.2.2.	Élimination des opérations intragroupes	15
3.2.3.	Écarts d'acquisition	16
3.2.3.1.	<i>Notion d'écarts d'acquisition :</i>	16
3.2.3.2.	<i>Amortissement ou dépréciation des écarts d'acquisition positifs</i>	16
3.2.4.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	16
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	17
3.3.1.	Application des méthodes préférentielles	17
3.3.2.	Immobilisations incorporelles	17
3.3.2.1.	<i>Évaluation des immobilisations incorporelles</i>	17
3.3.2.2.	<i>Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles</i>	17
3.3.3.	Immobilisations corporelles	17
3.3.4.	Immobilisations financières	18
3.3.5.	Stocks et en-cours	18
3.3.6.	Créances et dettes	18
3.3.7.	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	18
3.3.8.	Impôts sur les bénéfices	18
3.3.9.	Provisions pour risques et charges	19
3.3.10.	Engagements de retraite et prestations assimilés	19
3.3.11.	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant	19

4.	Notes sur les postes du bilan	20
4.1.	Immobilisations incorporelles	20
4.1.1.	Écarts d'acquisition	20
4.2.	Immobilisations corporelles	21
4.3.	Immobilisations financières	22
4.4.	Stocks et en-cours	23
4.5.	Ventilation des créances par échéance	23
4.6.	Dépréciations sur actifs circulants	23
4.7.	Trésorerie active	24
4.8.	Composition du capital social	25
4.9.	Provisions pour risques et charges	25
4.9.1.	Récapitulatif	25
4.9.2.	Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées	25
4.10.	Emprunts et dettes financières	26
4.10.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	26
4.10.2.	Variation des emprunts et dettes financières	26
4.11.	Fournisseurs et autres dettes	27
5.	Postes du compte de résultat	28
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	28
5.2.	Autres produits d'exploitation	28
5.3.	Charges de personnel	29
5.4.	Dotations aux amortissements et provisions	29
5.5.	Résultat financier	30
5.6.	Résultat exceptionnel	31
6.	Impôt sur les sociétés	32
6.1.	Détail de la charge d'impôt sur les sociétés	32
6.2.	Preuve d'impôt	33
7.	Autres informations	34
7.1.	Engagements hors bilan	34
7.2.	Effectif moyen	34
7.3.	Informations sectorielles	35

1. Faits majeurs

1.1. Événements principaux

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, les sociétés du groupe constatent que la crise sanitaire ainsi que le conflit en Ukraine n'ont pas eu d'impact significatif sur leur situation financière, patrimoine et résultat.

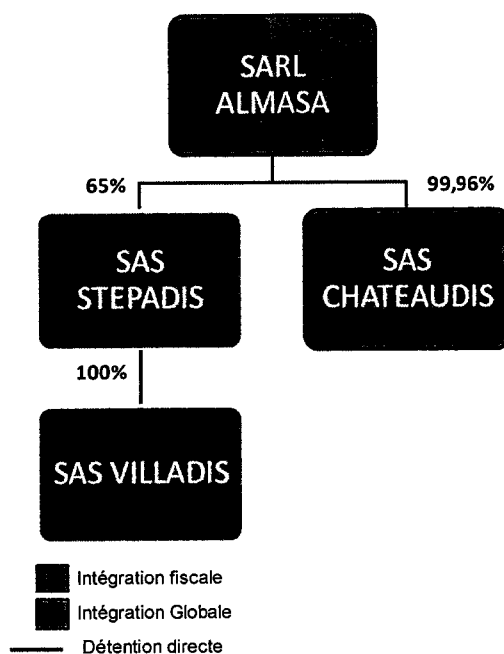
2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité(s)

L'activité est homogène au sein du groupe. Elle est constituée de l'exploitation de grandes surfaces de distribution alimentaire ainsi que de stations essence.

2.2. Organigramme au 31 janvier 2023

Organigramme au 31/01/2022 - Groupe ALMASA



2.3. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

	Siège social	N° SIREN		2023.01			2022.01	
				% Contrôle	% Intérêt		% Contrôle	% Intérêt
Almasa	Route de Blanzac 16120 Chateaufort sur Charente	513 713 016	SM	100.00%	100.00%	SM	100.00%	100.00%
Chateaudis	Route de Blanzac 16120 Chateaufort sur Charente	325 147 320	IG	99.96%	99.96%	IG	99.96%	99.96%
Stepadis	ZAC de Sigalaud 16320 Villebois la Valette	798 191 805	IG	3.25%	3.25%	IG	3.25%	3.25%
Villadis	ZAC de Sigalaud 16320 Villebois la Valette	428 687 438	IG	3.25%	3.25%	IG	3.25%	3.25%

Il n'y a pas de société dont le pourcentage de détention excède 20 %, exclue du périmètre de consolidation.

2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

Les entités non consolidées sont les suivantes :

	Siège social	N° SIREN	% Intérêt	VNC titres	Montant Capitaux Propres	Résultat dernier exercice
Système U Ouest			< 20 %	252 800	NC	NC
Expan U			< 20 %	126 400	NC	NC
Scenodis			1.66%	5 000	NC	NC
Optimum			0.50%	250	NC	NC
Auridis			0.99%	1 000	NC	NC
Cordier Barbert			5.88%	10 000	NC	NC
Samba			10.00%	100	NC	NC
Situation 2023.01				395 550		

Ces entités ne sont pas consolidées conformément à l'article L 233-19 II 2° du code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

2.5. Variations de périmètre

2.5.1. Entrées de périmètre

Aucune entrée de périmètre n'a eu lieu au cours de l'exercice.

2.5.2. Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice.

2.5.3. Restructurations internes

Néant

2.6. Changements de méthodes de consolidation

Néant.

2.7. Acquisitions ou cessions de participations post-clôture

Aucune acquisition ou cession de participations post-clôture n'est intervenue entre la date de fin d'exercice et la rédaction de ce rapport.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe Almasa sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, et modifié par le règlement du Comité de Réglementation Comptable ANC 2020-01 sont appliquées.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 janvier 2023. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe ALMASA assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe ALMASA exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

La mise en équivalence consiste à :

- Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- Éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.2.3. Ecarts d'acquisition

3.2.3.1. Notion d'écarts d'acquisition :

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation ;
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

Conformément au règlement ANC 2020-01, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.2.3.2. Amortissement ou dépréciation des écarts d'acquisition positifs

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

3.2.4. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 janvier 2023.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe ALMASA sont les suivants :

3.3.1. Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	Obligatoire/ Référence	Notes
Comptabilisation des contrats de crédit-bail et des contrats assimilés	Obligatoire	NA
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Référence	3.3.10
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	Obligatoire	NA
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Référence	NA

3.3.2. Immobilisations incorporelles

3.3.2.1. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.2.2. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	1 à 3 ans

3.3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Agencement des terrains	Linéaire	7 à 20 ans
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Agencement, aménagements des constructions	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

3.3.4. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition (Cf. note 2.4).

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

3.3.5. Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises n'ayant pu être évalués en fonction des règles en vigueur ont été valorisés au prix de vente, déduction faite d'un abattement correspondant au coefficient multiplicateur et/ou au prix de vente du dernier tarif Système – U et/ou au prix de la dernière facture.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque le prix de vente probable est inférieur au prix d'achat.

Une provision pour dépréciation a été constituée sur les stocks de marchandises à hauteur de l'état de décote ULIS.

3.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

3.3.7. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.8. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société soit 25 % au 31 janvier 2023 comme en n-1.

En application du règlement ANC 2020-01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

3.3.9. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés.

3.3.10. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision n'est pas comptabilisée dans les comptes consolidés, elle fait l'objet d'une note en annexe (cf 4.9.2).

3.3.11. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Immobilisations incorporelles

Montants en €	2022.01	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2023.01
Ecart acquisition positif	9 755 359	-	-	-	9 755 359
Conces.. brevets & licences	55 892	-	(14 575)	-	41 317
Immobilisations incorporelles - brut	9 811 251	-	(14 575)	-	9 796 676
Amort.écarts acquisition	(1 837 331)	-	-	-	(1 837 331)
Prov.écarts acquisition	-	-	-	-	-
Amort./déprec. conces.. brev.& lic.	(55 573)	(19)	14 575	-	(41 017)
Amortissements & Dépréciations	(1 892 904)	(19)	14 575	-	(1 878 348)
Ecart acquisition positif	7 918 028	-	-	-	7 918 028
Conces.. brevets & licences	319	(19)	-	-	300
Immobilisations incorporelles - net	7 918 347	(19)	-	-	7 918 328

4.1.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Montants en €	2022.01	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2023.01
Chateaudis	3 282 499	-	-	-	3 282 499
Villadis	6 472 860	-	-	-	6 472 860
Écarts d'acquisition - brut	9 755 359	-	-	-	9 755 359
Chateaudis	(1 136 104)	-	-	-	(1 136 104)
Villadis	(701 227)	-	-	-	(701 227)
Amortissements & Dépréciations	(1 837 331)	-	-	-	(1 837 331)
Chateaudis	2 146 395	-	-	-	2 146 395
Villadis	5 771 633	-	-	-	5 771 633
Écarts d'acquisition - net	7 918 028	-	-	-	7 918 028

Principes comptables : voir note en § 3.2.3

4.2. Immobilisations corporelles

Montants en €	2022.01	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2023.01
Terrains	1 240 864	-	-	-	1 240 864
Constructions	10 086 791	241 673	-	177 760	10 506 224
Install. & mat. indust.	5 692 974	596 593	(9 762)	-	6 279 805
Autres immob. corporelles	1 164 359	107 022	(845)	-	1 270 536
Immob. corporelles en cours	228 271	337 100	-	(177 760)	387 611
Avces/immob. corporelles	10 000	-	(10 000)	-	-
Immobilisations corporelles - brut	18 423 259	1 282 388	(20 607)	-	19 685 040
Amort./déprec. terrains	(624 980)	(38 714)	-	-	(663 694)
Amort./déprec. constructions	(8 173 143)	(417 539)	-	-	(8 590 682)
Amort./déprec. matériels & équip.	(4 415 002)	(386 872)	9 406	-	(4 792 468)
Amort./déprec. autres immo. corp.	(549 664)	(138 466)	845	-	(687 285)
Prov. immob. corp. en cours	-	-	-	-	-
Prov. av. & acpt./immo. corp.	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	(13 762 789)	(981 591)	10 251	-	(14 734 129)
Terrains	615 884	(38 714)	-	-	577 170
Constructions	1 913 648	(175 866)	-	177 760	1 915 542
Install. & mat. indust.	1 277 972	209 721	(356)	-	1 487 337
Autres immob. corporelles	614 695	(31 444)	-	-	583 251
Immob. corporelles en cours	228 271	337 100	-	(177 760)	387 611
Avces/immob. corporelles	10 000	-	(10 000)	-	-
Immobilisations corporelles - net	4 660 470	300 797	(10 356)	-	4 950 911

4.3. Immobilisations financières

Montants en €	2022.01	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2023.01
Participations financières	393 153	7 200	(4 800)	-	395 553
Créances rattach.particip.	146 690	5 604	-	-	152 294
Autres titres immobilisés	10 351	-	-	-	10 351
Dépôts et cautionnements versés	130 738	2 044	(1 481)	-	131 301
Immobilisations financières - brut	680 932	14 848	(6 281)	-	689 499
Prov.participations financières	-	-	-	-	-
Prov.créances rattach.part.	-	-	-	-	-
Prov.autres titres immob.	-	-	-	-	-
Prov. dépôts et caution. Versés	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	-	-	-	-	-
Participations financières	393 153	7 200	(4 800)	-	395 553
Créances rattach.particip.	146 690	5 604	-	-	152 294
Autres titres immobilisés	10 351	-	-	-	10 351
Dépôts et cautionnements versés	130 738	2 044	(1 481)	-	131 301
Immobilisations financières - net	680 932	14 848	(6 281)	-	689 499

4.4. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Montants en €	2022.01	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	2023.01
Stock marchandises	3 026 150	27 735	-	-	3 053 885
Stocks - brut	3 026 150	27 735	-	-	3 053 885
Prov.stock marchandises	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	-	-	-	-	-
Stock marchandises	3 026 150	27 735	-	-	3 053 885
Stocks - net	3 026 150	27 735	-	-	3 053 885

4.5. Ventilation des créances par échéance

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Autres créances - échéances

Montants en €	2022.01	2023.01	Brut	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	Dép.
Actifs d'impôt différé	25 874	43 342	43 342	43 342	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	-	108 932	108 932	108 932	-	-	-
Créance d'impôt exigible	252 240	49 860	49 860	49 860	-	-	-
Autres créances d'exploitation	71 109	119 426	119 426	119 426	-	-	-
Divers - Produits à recevoir	525 104	326 456	326 456	326 456	-	-	-
Charges constatées d'avances	220 957	231 973	231 973	231 973	-	-	-
Total autres créances	1 095 284	879 989	879 989	879 989	-	-	-

4.6. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Montants en €	2022.01	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2023.01
Prov.créances clts & cpt.ratt.	(26 112)	(9 582)	2 232	-	(33 462)
Autres créances diverses prov	(1 139)	-	1 139	-	-
Total dépréciation actif circulant	(27 251)	(9 582)	3 371	-	(33 462)

4.7. Trésorerie active

Montants en €	2022.01	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2023.01
Disponibilités	3 182 419	972 485	-	-	-	4 154 904
Disponibilités et VMP - brut	3 182 419	972 485	-	-	-	4 154 904
Amortissements & Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Disponibilités	3 182 419	972 485	-	-	-	4 154 904
Disponibilités et VMP - net	3 182 419	972 485	-	-	-	4 154 904

4.8. Composition du capital social

Au 31 janvier 2023, le capital social se compose de 700 actions d'une valeur nominale de 3 857,142857€.

Il n'y a pas eu de mouvements au cours de l'exercice.

4.9. Provisions pour risques et charges

4.9.1. Récapitulatif

Il n'y aucune provision pour risques et charges comptabilisée au bilan au 31.01.2023.

4.9.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite n'est pas comptabilisé. Il s'élève à 175 917 € au 31 janvier 2023 contre 215 826 € au 31 janvier 2022.

Ces engagements ne sont pas provisionnés dans les comptes consolidés. Ils sont mentionnés en engagement hors bilan.

Le calcul de cet engagement est fait en tenant compte des hypothèses suivantes :

- départ à la retraite volontaire (64 ans),
- taux de charges sociales de 22 % (STEPADIS) et 24 % (CHATEAUDIS),
- taux d'actualisation de 3.54 % (1.18 % au 31 janvier 2022),
- taux d'évolution des salaires de 1,5 %.

4.10. Emprunts et dettes financières

4.10.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en €	2022.01	2023.01	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements	4 490 347	4 296 076	1 129 433	2 620 328	546 315
Dettes de location - financement	-	-	-	-	-
Emprunts auprès des éta de crédits	4 490 347	4 296 076	1 129 433	2 620 328	546 315
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	43 396	46 604	46 604	-	-
Autres emprunts et dettes financièr	43 396	46 604	46 604	-	-
Soldes créditeurs de banque	9 200	10 531	10 531	-	-
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-	-	-
Concours bancaires et intérêts cou	9 200	10 531	10 531	-	-
Total emprunts et dettes financière	4 542 943	4 353 211	1 186 568	2 620 328	546 315

4.10.2. Variation des emprunts et dettes financières

Montants en €	2022.01	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Variations	Autres variations	2023.01
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 490 347	1 012 337	(1 206 608)	-	-	4 296 076
Emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.	4 490 347	1 012 337	(1 206 608)	-	-	4 296 076
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	43 396	3 208	-	-	-	46 604
Autres emprunts et dettes financières diverses	43 396	3 208	-	-	-	46 604
Soldes créditeurs de banque	9 200	-	-	1 331	-	10 531
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-	-	-	-
Concours bancaires et intérêts courus	9 200	-	-	1 331	-	10 531
Total emprunts et dettes financières	4 542 943	1 015 545	(1 206 608)	1 331	-	4 353 211

4.11. Fournisseurs et autres dettes

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Montants en €	2022.01	2023.01	< 1 an	> 1 an
Dettes sur immobilisations	131 778	237 726	237 726	-
Avances et acomptes reçus sur comm	3 024	8 781	8 781	-
Dettes fiscales diverses et sociales	998 984	1 157 611	1 157 611	-
Comptes-courants créditeurs	2 057 056	2 923 609	2 923 609	-
Dettes diverses	27 252	21 062	21 062	-
Impôt différés Passifs	-	-	-	-
Comptes de régularisation passif	31 216	-	-	-
Aut. dettes et comptes de régul.	3 249 310	4 348 789	4 348 789	-

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Montants en €	2022.01	%	2023.01	%
Almasa	-	-	-	-
Chateaudis	27 809 364	53.0%	30 664 061	53.1%
Stepadis	24 648 111	47.0%	27 092 523	46.9%
Villadis	12 759	0.0%	14 650	0.0%
Total chiffre d'affaires	52 470 234	100.0%	57 771 234	100.0%

5.2. Autres produits d'exploitation

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en €	2022.01	2023.01
Autres Produits	54 302	45 770
Subventions d'exploitation	-	103 194
Reprises d'amortissements et provisions	4 149	3 371
Transfert de charges	201 082	175 564
Total autres produits d'exploitation	259 533	327 899

5.3. Charges de personnel

Les charges de personnel se décomposent de la manière suivante :

Montants en €	2022.01	2023.01
Rémunération du personnel	(3 705 563)	(3 811 028)
Charges sociales (SS & Prévoyance)	(820 157)	(765 074)
Autres charges sociales	-	(15 113)
Participation des salariés	(85 502)	(152 805)
Total charges de personnel	(4 611 222)	(4 744 020)

5.4. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en €	2022.01	2023.01
Dot.amort.immobilisations	(899 566)	(981 611)
Dotations aux amt. d'exp.	(899 566)	(981 611)
Dot.prov.actif circulant	(21 413)	(9 582)
Dotations aux prov. et dép. d'exp.	(21 413)	(9 582)
Dotations aux amt. et aux prov.	(920 979)	(991 193)

5.5. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en €	2022.01	2023.01
Produits de participations	-	44 610
Autres Intérêts et Produits assimilés	2 334	932
Produits financiers	2 334	45 542
Intérêts et charges assimilées	(51 898)	(97 806)
Compte de liaison financier	-	(40 562)
Charges financières	(51 898)	(138 368)
Résultat financier	(49 564)	(92 826)

5.6. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en €	2022.01	2023.01
Produits except° sur op. de gestion	96 689	10 581
Produits except° sur op en capital	-	15 462
Total des produits exceptionnels	96 689	26 043
Charges except° sur op. de gestion	(57 175)	(42 394)
Total des charges exceptionnelles	(57 175)	(42 394)
Résultat exceptionnel	39 514	(16 351)

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

Montants en €	2022.01	Incidence résultat	Incidence réserves	(Dim.) Rep.	Δ périmètre	Autres variations	2023.01
Décalsages temporaires	25 874	17 468					43 342
Compensation IDA/IDP		-					-
Impôts différés actifs	25 874	17 468	-	-	-	-	43 342
Compensation IDA/IDP	-	-					-
Impôts différés passifs	-	-	-	-	-	-	-

Montants en €	2022.01	Incidence résultat	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ périmètre	Autres variations	2023.01
Impôts différés actifs	25 874	17 468	-	17 468	-	-	43 342
Impôts différés passifs	-	-	-	-	-	-	-
Solde net d'impôt différés	25 874	17 468	-	17 468	-	-	43 342

Montants en €	2022.01	2023.01
Impôt sur les sociétés	(305 072)	(349 244)
Impôts différés	(34 612)	17 468
Impôt sur les résultats	(339 684)	(331 776)

6.2. Preuve d'impôt

Montants en €	2023.01
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 125 322
Résultat net des entreprises intégrées	1 125 322
Impôt sur les résultats	(1) (331 776)
Résultat net avant impôts	1 457 098
Impôt théorique au taux en vigueur, 25%	(2) (364 275)
Différence d'impôt (1) - (2)	32 499
	Charges Produits
Charges non déductibles	44 057
Produits non imposables	
QP de frais et charges réintégrée	7 000
Suramortissement	265
Crédits d'impôts	83 293
Total	51 057 83 558
Différence nette	32 501

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

Montants en €	2022.01	2023.01
Nantissement de titres dans le cadre des opérations de crédit	1 170 000	884 000
Autres engagements dans le cadre des opérations de crédit	2 468 894	2 165 145
Engagements donnés	3 638 894	3 049 145
Engagements reçus	-	-

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit:

Montants en €	2022.01	2023.01
Cadres	-	-
Agents de maîtrise et techniciens	-	-
Employés	142	142
Ouvriers	-	-
Effectif moyen total	142	142

7.3. Informations sectorielles

Le groupe ayant une activité homogène sur l'ensemble des filiales, il n'a pas été présenté d'information sectorielle.

02/11

ALMASA
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 700 000 euros
Siège social : Route de Blanzac
16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE
513 713 016 RCS ANGOULEME

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 JANVIER 2023
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1ER JUIN 2023

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Lors de cette assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports des Co-Commissaires aux comptes.

[.../...]

COMPTES CONSOLIDES

Au 31 janvier 2023, le périmètre de consolidation du groupe ALMASA comprenait les sociétés suivantes :

- CHATEAUDIS - route de Blanzac 16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTES à hauteur de 99,96%
- STEPADIS – ZAC Sigalud 16320 VILLEBOIS LAVALETTE à hauteur de 65%
- VILLADIS– ZAC Sigalud 16320 VILLEBOIS LAVALETTE à hauteur de 65%

AB

L'activité consolidée réalisée par la société ALMASA et ses filiales s'est élevée pour la période à 58 099 133 euros contre 52 729 767 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt a atteint 1 473 450 euros contre 1 341 875 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net consolidé ressort à 1 125 324 euros positifs, dont la part du Groupe à 441 069 euros, contre 1 041 705 euros positifs pour l'exercice précédent, dont la part du Groupe à 327 295 Euros au titre de l'exercice précédent.

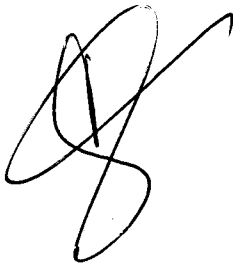
Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés.

[.../...]

Fait à CHATEAUNEUF SUR CHARENTE
Le 16 mai 2023

Les Cogérants,

Madame Pascale BOURREAU

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Monsieur Stéphane BOURREAU

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, bold 'S' and a long horizontal stroke extending to the right.

BAKER TILLY STREGO
9 rue Augustin Fresnel
17183 PERIGNY

ACCIOR LA ROCHE SUR YON
53 rue Benjamin Franklin – CS 80 654
85016 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Ouest Atlantique

SARL ALMASA

Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 700 000 euros
Siège social : route de Blanzac - 16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE
RCS ANGOULÊME 513 713 016

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 janvier 2023

SARL ALMASA

Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 700 000 euros

Siège social : route de Blanzac - 16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE

RCS ANGOULÊME 513 713 016

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 janvier 2023

A l'assemblée générale de la société ALMASA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ALMASA relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

▪ Périmètre

Le périmètre de consolidation et les modalités de consolidation des filiales sont décrits dans l'annexe au paragraphe 2.3 et 2.4. Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes de consolidation retenues et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

▪ Ecart d'acquisition

Votre société est amenée à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses relatives à l'appréciation des écarts d'évaluation et d'acquisition, comme indiqué dans la note 3.2.3 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations. Nous estimons que ces règles et méthodes comptables sont correctement appliquées, conformément à la réglementation française, et ne présentent pas de caractère inapproprié.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion de la cogérance.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la cogérance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à La Rochelle et à la Roche sur Yon, le 31 mai 2023

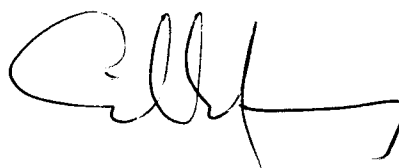
Les Commissaires aux Comptes

BAKER TILLY STREGO

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large loop and several horizontal strokes.

Sylvain Guemann

ACCIOR LA ROCHE SUR YON

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large loop and several horizontal strokes.

François CAILLAUD

Bilan consolidé

Actif

Montants en €	Note n°	2022.01	2023.01
Immobilisations incorporelles	4.1	7 918 347	7 918 328
- Dont écarts d'acquisition	4.1.1	7 918 028	7 918 028
Immobilisations corporelles	4.2	4 660 470	4 950 911
Immobilisations financières	4.3	680 932	689 499
Total actif immobilisé		13 259 749	13 558 738
Stocks et en-cours	4.4	3 026 150	3 053 885
Créances clients et comptes rattachés	4.5	95 226	158 850
Autres créances et comptes de régularisation	4.7	1 095 284	879 989
Disponibilités et VMP	4.7	3 182 419	4 154 904
Total actif circulant		7 399 079	8 247 628
Total actif		20 658 828	21 806 366

Passif

Montants en €	Note n°	2022.01	2023.01
Capital	4.8	2 700 000	2 700 000
Réserves consolidées		2 335 553	2 412 846
Résultat de l'exercice		327 295	441 069
Capitaux propres part du groupe		5 362 848	5 553 915
Intérêts minoritaires		4 110 573	3 998 319
Capitaux propres totaux		9 473 421	9 552 234
Ecart d'acquisition négatif		-	-
Provisions pour risques et charges		-	-
Provisions	4.9	-	-
Emprunts et dettes financières	4.10	4 542 943	4 353 211
Dettes fournisseurs	4.11	3 393 154	3 552 132
Autres dettes et comptes de régularisation	4.11	3 249 310	4 348 789
Total des dettes		11 185 407	12 254 132
Total passif		20 658 828	21 806 366

Compte de résultat consolidé

Montants en €	Note n°	2022.01	2023.01
Chiffre d'affaires	5.1	52 470 234	57 771 234
Autres produits d'exploitation	5.2	259 533	327 899
Total des produits d'exploitation		52 729 767	58 099 133
Achats consommés MP et marchandises		(40 587 465)	(45 310 118)
Charges externes		(4 652 972)	(4 929 505)
Charges de personnel	5.3	(4 611 222)	(4 744 020)
Impôts et taxes		(530 408)	(543 923)
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.4	(920 979)	(991 193)
Autres charges d'exploitation		(35 282)	(14 098)
Total charges d'exploitation		(51 338 328)	(56 532 857)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		1 391 439	1 566 276
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition		-	-
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		1 391 439	1 566 276
Produits financiers		2 334	45 542
Charges financières		(51 898)	(138 368)
Résultat financier	5.5	(49 564)	(92 826)
Charges et produits exceptionnels	5.6	39 514	(16 351)
Impôt sur les résultats	6	(339 684)	(331 776)
Résultat net des entreprises intégrées		1 041 705	1 125 323
Résultat des sociétés mises en équivalence		-	-
Equilibre du compte de résultat		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 041 705	1 125 324
Intérêts minoritaires		714 410	684 255
Résultat net (part du groupe)		327 295	441 069

Tableau des flux de trésorerie

Montants en €	2022.01	2023.01
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES	1 041 703	1 125 323
Dotations et reprises sur amortissements et provisions	899 566	981 610
Plus et moins values de cession	(39 119)	1 756
- Impôts différés	34 614	(17 468)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 936 764	2 091 221
Variation des stocks	(201 470)	(27 735)
Variations créances clients et autres débiteurs	(322 692)	162 928
Variations provisions clients et autres débiteurs	17 264	6 211
Variations des fournisseurs et autres créditeurs	482 355	1 152 508
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	(24 543)	1 293 912
Flux net de trésorerie lié à l'activité	1 912 221	3 385 133
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations (hors crédit-bail)	(1 204 686)	(1 191 288)
Cessions, réductions d'immobilisations	187 493	14 881
Incidences des variations de périmètre s/tréso.	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(1 017 193)	(1 176 407)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	(132 720)	(250 001)
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires	(844 392)	(796 508)
Emission d'emprunt	195 363	1 015 545
Remboursements d'emprunts	(703 741)	(1 206 608)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(1 485 490)	(1 237 572)
VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE	(590 462)	971 154
Trésorerie d'ouverture	3 763 681	3 173 219
Disponibilités et VMP	3 182 419	4 154 904
Découverts bancaires	9 200	10 531
Trésorerie de clôture	3 173 219	4 144 373

Variation des capitaux propres consolidés

Montants en €	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Part du groupe	Intérêts minoritaires	CAPITAUX PROPRES
Situation 2020.12	700 000		3 916 175	552 097	5 168 272	4 240 555	9 408 827
Affectation Résultat			552 097	(552 097)	-	-	-
Dividendes			(132 720)		(132 720)	(844 392)	(977 112)
Variation de capital de l'entreprise consolidante	2 000 000		(2 000 000)		-		-
Résultat période				327 295	327 295	714 410	1 041 705
Autres mouvements			1		1		1
Situation 2022.01	2 700 000	-	2 335 553	327 295	5 362 848	4 110 573	9 473 421
Affectation Résultat			327 295	(327 295)	-		-
Dividendes			(250 000)		(250 000)	(796 510)	(1 046 510)
Résultat période				441 069	441 069	684 255	1 125 324
Autres mouvements			(2)		(2)	1	(2)
Situation 2023.01	2 700 000	-	2 412 846	441 069	5 553 915	3 998 319	9 552 234

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en Euros

1. Faits majeurs

1.1. Evénements principaux

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, les sociétés du groupe constatent que la crise sanitaire ainsi que le conflit en Ukraine n'ont pas eu d'impact significatif sur leur situation financière, patrimoine et résultat.

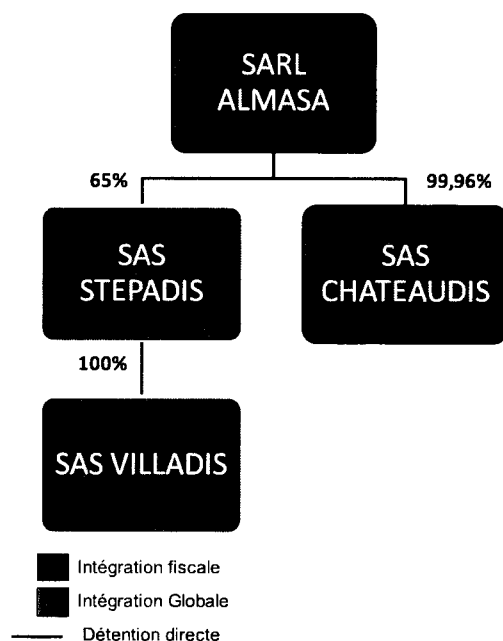
2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité(s)

L'activité est homogène au sein du groupe. Elle est constituée de l'exploitation de grandes surfaces de distribution alimentaire ainsi que de stations essence.

2.2. Organigramme au 31 janvier 2023

Organigramme au 31/01/2022 - Groupe ALMASA



2.3. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

	Siège social	N° SIREN		2023.01			2022.01	
				% Contrôle	% Intérêt		% Contrôle	% Intérêt
Almasa	Route de Blanzac 16120 Chateaufort sur Charente	513 713 016	SM	100.00%	100.00%	SM	100.00%	100.00%
Chateaudis	Route de Blanzac 16120 Chateaufort sur Charente	325 147 320	IG	99.96%	99.96%	IG	99.96%	99.96%
Stepadis	ZAC de Sigalud 16320 Villebois la Valette	798 191 805	IG	3.25%	3.25%	IG	3.25%	3.25%
Villadis	ZAC de Sigalud 16320 Villebois la Valette	428 687 438	IG	3.25%	3.25%	IG	3.25%	3.25%

Il n'y a pas de société dont le pourcentage de détention excède 20 %, exclue du périmètre de consolidation.

2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

Les entités non consolidées sont les suivantes :

	Siège social	N° SIREN	% Intérêt	VNC titres	Montant Capitaux Propres	Résultat dernier exercice
Système U Ouest			< 20 %	252 800	NC	NC
Expan U			< 20 %	126 400	NC	NC
Scenodis			1.66%	5 000	NC	NC
Optimum			0.50%	250	NC	NC
Auridis			0.99%	1 000	NC	NC
Cordier Barbert			5.88%	10 000	NC	NC
Samba			10.00%	100	NC	NC
Situation 2023.01				395 550		

Ces entités ne sont pas consolidées conformément à l'article L 233-19 II 2° du code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

2.5. Variations de périmètre

2.5.1. Entrées de périmètre

Aucune entrée de périmètre n'a eu lieu au cours de l'exercice.

2.5.2. Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice.

2.5.3. Restructurations internes

Néant

2.6. Changements de méthodes de consolidation

Néant.

2.7. Acquisitions ou cessions de participations post-clôture

Aucune acquisition ou cession de participations post-clôture n'est intervenue entre la date de fin d'exercice et la rédaction de ce rapport.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe Almasa sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, et modifié par le règlement du Comité de Réglementation Comptable ANC 2020-01 sont appliquées.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 janvier 2023. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe ALMASA assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe ALMASA exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

La mise en équivalence consiste à :

- Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- Éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.2.3. Ecarts d'acquisition

3.2.3.1. Notion d'écarts d'acquisition :

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- le coût d'acquisition des titres de participation ;
- la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

Conformément au règlement ANC 2020-01, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.2.3.2. Amortissement ou dépréciation des écarts d'acquisition positifs

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

3.2.4. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 janvier 2023.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe ALMASA sont les suivants :

3.3.1. Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	Obligatoire/ Référence	Notes
Comptabilisation des contrats de crédit-bail et des contrats assimilés	Obligatoire	NA
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Référence	3.3.10
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	Obligatoire	NA
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Référence	NA

3.3.2. Immobilisations incorporelles

3.3.2.1. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.2.2. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	1 à 3 ans

3.3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Agencement des terrains	Linéaire	7 à 20 ans
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Agencement, aménagements des constructions	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

3.3.4. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition (Cf. note 2.4).

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

3.3.5. Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises n'ayant pu être évalués en fonction des règles en vigueur ont été valorisés au prix de vente, déduction faite d'un abattement correspondant au coefficient multiplicateur et/ou au prix de vente du dernier tarif Système – U et/ou au prix de la dernière facture.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque le prix de vente probable est inférieur au prix d'achat.

Une provision pour dépréciation a été constituée sur les stocks de marchandises à hauteur de l'état de décote ULIS.

3.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

3.3.7. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.8. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société soit 25 % au 31 janvier 2023 comme en n-1.

En application du règlement ANC 2020-01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

3.3.9. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés.

3.3.10. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision n'est pas comptabilisée dans les comptes consolidés, elle fait l'objet d'une note en annexe (cf 4.9.2).

3.3.11. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Immobilisations incorporelles

Montants en €	2022.01	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2023.01
Ecart acquisition positif	9 755 359	-	-	-	9 755 359
Conces.. brevets & licences	55 892	-	(14 575)	-	41 317
Immobilisations incorporelles - brut	9 811 251	-	(14 575)	-	9 796 676
Amort.écarts acquisition	(1 837 331)	-	-	-	(1 837 331)
Prov.écarts acquisition	-	-	-	-	-
Amort./déprec. conces.. brev.& lic.	(55 573)	(19)	14 575	-	(41 017)
Amortissements & Dépréciations	(1 892 904)	(19)	14 575	-	(1 878 348)
Ecart acquisition positif	7 918 028	-	-	-	7 918 028
Conces.. brevets & licences	319	(19)	-	-	300
Immobilisations incorporelles - net	7 918 347	(19)	-	-	7 918 328

4.1.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Montants en €	2022.01	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2023.01
Chateaudis	3 282 499	-	-	-	3 282 499
Villadis	6 472 860	-	-	-	6 472 860
Écarts d'acquisition - brut	9 755 359	-	-	-	9 755 359
Chateaudis	(1 136 104)	-	-	-	(1 136 104)
Villadis	(701 227)	-	-	-	(701 227)
Amortissements & Dépréciations	(1 837 331)	-	-	-	(1 837 331)
Chateaudis	2 146 395	-	-	-	2 146 395
Villadis	5 771 633	-	-	-	5 771 633
Écarts d'acquisition - net	7 918 028	-	-	-	7 918 028

Principes comptables : voir note en § 3.2.3

4.2. Immobilisations corporelles

Montants en €	2022.01	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2023.01
Terrains	1 240 864	-	-	-	1 240 864
Constructions	10 086 791	241 673	-	177 760	10 506 224
Install.& mat.indust.	5 692 974	596 593	(9 762)	-	6 279 805
Autres immob.corporelles	1 164 359	107 022	(845)	-	1 270 536
Immob.corporelles en cours	228 271	337 100	-	(177 760)	387 611
Avces/immob.corporelles	10 000	-	(10 000)	-	-
Immobilisations corporelles - brut	18 423 259	1 282 388	(20 607)	-	19 685 040
Amort./déprec. terrains	(624 980)	(38 714)	-	-	(663 694)
Amort./déprec. constructions	(8 173 143)	(417 539)	-	-	(8 590 682)
Amort./déprec. matériels & équip.	(4 415 002)	(386 872)	9 406	-	(4 792 468)
Amort./déprec. autres immo.corp.	(549 664)	(138 466)	845	-	(687 285)
Prov.immob. corp. en cours	-	-	-	-	-
Prov.av. & acpt./immo.corp.	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	(13 762 789)	(981 591)	10 251	-	(14 734 129)
Terrains	615 884	(38 714)	-	-	577 170
Constructions	1 913 648	(175 866)	-	177 760	1 915 542
Install.& mat.indust.	1 277 972	209 721	(356)	-	1 487 337
Autres immob.corporelles	614 695	(31 444)	-	-	583 251
Immob.corporelles en cours	228 271	337 100	-	(177 760)	387 611
Avces/immob.corporelles	10 000	-	(10 000)	-	-
Immobilisations corporelles - net	4 660 470	300 797	(10 356)	-	4 950 911

4.3. Immobilisations financières

Montants en €	2022.01	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2023.01
Participations financières	393 153	7 200	(4 800)	-	395 553
Créances rattach.particip.	146 690	5 604	-	-	152 294
Autres titres immobilisés	10 351	-	-	-	10 351
Dépôts et cautionnements versés	130 738	2 044	(1 481)	-	131 301
Immobilisations financières - brut	680 932	14 848	(6 281)	-	689 499
Prov.participations financières	-	-	-	-	-
Prov.créances rattach.part.	-	-	-	-	-
Prov.autres titres immob.	-	-	-	-	-
Prov. dépôts et caution. Versés	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	-	-	-	-	-
Participations financières	393 153	7 200	(4 800)	-	395 553
Créances rattach.particip.	146 690	5 604	-	-	152 294
Autres titres immobilisés	10 351	-	-	-	10 351
Dépôts et cautionnements versés	130 738	2 044	(1 481)	-	131 301
Immobilisations financières - net	680 932	14 848	(6 281)	-	689 499

4.4. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Montants en €	2022.01	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	2023.01
Stock marchandises	3 026 150	27 735	-	-	3 053 885
Stocks - brut	3 026 150	27 735	-	-	3 053 885
Prov.stock marchandises	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	-	-	-	-	-
Stock marchandises	3 026 150	27 735	-	-	3 053 885
Stocks - net	3 026 150	27 735	-	-	3 053 885

4.5. Ventilation des créances par échéance

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Autres créances - échéances

Montants en €	2022.01	2023.01	Brut	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	Dép.
Actifs d'impôt différé	25 874	43 342	43 342	43 342	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	-	108 932	108 932	108 932	-	-	-
Créance d'impôt exigible	252 240	49 860	49 860	49 860	-	-	-
Autres créances d'exploitation	71 109	119 426	119 426	119 426	-	-	-
Divers - Produits à recevoir	525 104	326 456	326 456	326 456	-	-	-
Charges constatées d'avances	220 957	231 973	231 973	231 973	-	-	-
Total autres créances	1 095 284	879 989	879 989	879 989	-	-	-

4.6. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Montants en €	2022.01	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2023.01
Prov.créances clts & cpt.ratt.	(26 112)	(9 582)	2 232	-	(33 462)
Autres créances diverses prov	(1 139)	-	1 139	-	-
Total dépréciation actif circulant	(27 251)	(9 582)	3 371	-	(33 462)



4.7. Trésorerie active

Montants en €	2022.01	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2023.01
Disponibilités	3 182 419	972 485	-	-	-	4 154 904
Disponibilités et VMP - brut	3 182 419	972 485	-	-	-	4 154 904
Amortissements & Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Disponibilités	3 182 419	972 485	-	-	-	4 154 904
Disponibilités et VMP - net	3 182 419	972 485	-	-	-	4 154 904

4.8. Composition du capital social

Au 31 janvier 2023, le capital social se compose de 700 actions d'une valeur nominale de 3 857,142857€.

Il n'y a pas eu de mouvements au cours de l'exercice.

4.9. Provisions pour risques et charges

4.9.1. Récapitulatif

Il n'y a aucune provision pour risques et charges comptabilisée au bilan au 31.01.2023.

4.9.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite n'est pas comptabilisé. Il s'élève à 175 917 € au 31 janvier 2023 contre 215 826 € au 31 janvier 2022.

Ces engagements ne sont pas provisionnés dans les comptes consolidés. Ils sont mentionnés en engagement hors bilan.

Le calcul de cet engagement est fait en tenant compte des hypothèses suivantes :

- départ à la retraite volontaire (64 ans),
- taux de charges sociales de 22 % (STEPADIS) et 24 % (CHATEAUDIS),
- taux d'actualisation de 3.54 % (1.18 % au 31 janvier 2022),
- taux d'évolution des salaires de 1,5 %.

4.10. Emprunts et dettes financières

4.10.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en €	2022.01	2023.01	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements	4 490 347	4 296 076	1 129 433	2 620 328	546 315
Dettes de location - financement	-	-	-	-	-
Emprunts auprès des éta de crédits	4 490 347	4 296 076	1 129 433	2 620 328	546 315
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	43 396	46 604	46 604	-	-
Autres emprunts et dettes financier	43 396	46 604	46 604	-	-
Soldes créditeurs de banque	9 200	10 531	10 531	-	-
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-	-	-
Concours bancaires et intérêts cou	9 200	10 531	10 531	-	-
Total emprunts et dettes financière	4 542 943	4 353 211	1 186 568	2 620 328	546 315

4.10.2. Variation des emprunts et dettes financières

Montants en €	2022.01	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Variations	Autres variations	2023.01
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 490 347	1 012 337	(1 206 608)	-	-	4 296 076
Emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.	4 490 347	1 012 337	(1 206 608)	-	-	4 296 076
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	43 396	3 208	-	-	-	46 604
Autres emprunts et dettes financières diverses	43 396	3 208	-	-	-	46 604
Soldes créditeurs de banque	9 200	-	-	1 331	-	10 531
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-	-	-	-
Concours bancaires et intérêts courus	9 200	-	-	1 331	-	10 531
Total emprunts et dettes financières	4 542 943	1 015 545	(1 206 608)	1 331	-	4 353 211

4.11. Fournisseurs et autres dettes

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Montants en €	2022.01	2023.01	< 1 an	> 1 an
Dettes sur immobilisations	131 778	237 726	237 726	-
Avances et acomptes reçus sur comm	3 024	8 781	8 781	-
Dettes fiscales diverses et sociales	998 984	1 157 611	1 157 611	-
Comptes-courants créditeurs	2 057 056	2 923 609	2 923 609	-
Dettes diverses	27 252	21 062	21 062	-
Impôt différés Passifs	-	-	-	-
Comptes de régularisation passif	31 216	-	-	-
Aut. dettes et comptes de régul.	3 249 310	4 348 789	4 348 789	-

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Montants en €	2022.01	%	2023.01	%
Almasa	-	-	-	-
Chateaudis	27 809 364	53.0%	30 664 061	53.1%
Stepadis	24 648 111	47.0%	27 092 523	46.9%
Villadis	12 759	0.0%	14 650	0.0%
Total chiffre d'affaires	52 470 234	100.0%	57 771 234	100.0%

5.2. Autres produits d'exploitation

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en €	2022.01	2023.01
Autres Produits	54 302	45 770
Subventions d'exploitation	-	103 194
Reprises d'amortissements et provisions	4 149	3 371
Transfert de charges	201 082	175 564
Total autres produits d'exploitation	259 533	327 899

5.3. Charges de personnel

Les charges de personnel se décomposent de la manière suivante :

Montants en €	2022.01	2023.01
Rémunération du personnel	(3 705 563)	(3 811 028)
Charges sociales (SS & Prévoyance)	(820 157)	(765 074)
Autres charges sociales	-	(15 113)
Participation des salariés	(85 502)	(152 805)
Total charges de personnel	(4 611 222)	(4 744 020)

5.4. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en €	2022.01	2023.01
Dot.amort.immobilisations	(899 566)	(981 611)
Dotations aux amt. d'exp.	(899 566)	(981 611)
Dot.prov.actif circulant	(21 413)	(9 582)
Dotations aux prov. et dép. d'exp.	(21 413)	(9 582)
Dotations aux amt. et aux prov.	(920 979)	(991 193)

5.5. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en €	2022.01	2023.01
Produits de participations	-	44 610
Autres Intérêts et Produits assimilés	2 334	932
Produits financiers	2 334	45 542
Intérêts et charges assimilées	(51 898)	(97 806)
Compte de liaison financier	-	(40 562)
Charges financières	(51 898)	(138 368)
Résultat financier	(49 564)	(92 826)

5.6. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en €	2022.01	2023.01
Produits except° sur op. de gestion	96 689	10 581
Produits except° sur op en capital	-	15 462
Total des produits exceptionnels	96 689	26 043
Charges except° sur op. de gestion	(57 175)	(42 394)
Total des charges exceptionnelles	(57 175)	(42 394)
Résultat exceptionnel	39 514	(16 351)

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

Montants en €	2022.01	Incidence résultat	Incidence réserves	(Dim.) Rep.	Δ périmètre	Autres variations	2023.01
Décalages temporaires	25 874	17 468					43 342
Compensation IDA/IDP		-					
Impôts différés actifs	25 874	17 468	-	-	-	-	43 342
Compensation IDA/IDP	-	-					-
Impôts différés passifs	-	-	-	-	-	-	-

Montants en €	2022.01	Incidence résultat	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ périmètre	Autres variations	2023.01
Impôts différés actifs	25 874	17 468	-	17 468	-	-	43 342
Impôts différés passifs	-	-	-	-	-	-	-
Solde net d'impôt différés	25 874	17 468	-	17 468	-	-	43 342

Montants en €	2022.01	2023.01
Impôt sur les sociétés	(305 072)	(349 244)
Impôts différés	(34 612)	17 468
Impôt sur les résultats	(339 684)	(331 776)

6.2. Preuve d'impôt

Montants en €	2023.01	
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 125 322	
Résultat net des entreprises intégrées	1 125 322	
Impôt sur les résultats	(1)	(331 776)
Résultat net avant impôts	1 457 098	
Impôt théorique au taux en vigueur, 25%	(2)	(364 275)
Différence d'impôt (1) - (2)	32 499	
	Charges	Produits
Charges non déductibles	44 057	
Produits non imposables		
QP de frais et charges réintégrée	7 000	
Suramortissement		265
Crédits d'impôts		83 293
Total	51 057	83 558
Différence nette	32 501	

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

Montants en €	2022.01	2023.01
Nantissement de titres dans le cadre des opérations de crédit	1 170 000	884 000
Autres engagements dans le cadre des opérations de crédit	2 468 894	2 165 145
Engagements donnés	3 638 894	3 049 145
Engagements reçus	-	-

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit:

Montants en €	2022.01	2023.01
Cadres	-	-
Agents de maîtrise et techniciens	-	-
Employés	142	142
Ouvriers	-	-
Effectif moyen total	142	142



7.3. Informations sectorielles

Le groupe ayant une activité homogène sur l'ensemble des filiales, il n'a pas été présenté d'information sectorielle.